

CONVOCATION POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SECTORIELLE

Le 29 avril 2015

Au Relais Gouverneur, 725 Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu

Marchons avec Claudine Mercier!

Non, non, ce n'est pas une blague. Madame Mercier sera des nôtres pour la marche pour la Journée de la Terre, le 19 avril prochain (voir l'affiche dans ce journal).

Alors, venez en grand nombre lui emboîter le pas. Et soyons nombreux à célébrer... il fera beau, c'est sûr!



MARCHONS POUR LA TERRE

LE TRAIT D'UNION

Le *TRAIT D'UNION* est publié trois fois par année et distribué gratuitement aux membres de l'AREQ, région Montérégie, secteur Haut-Richelieu.

Éditeur

AREQ, secteur Haut-Richelieu

Mise en page, maquette et infographie

Robert Bélanger (450-347-0798)
robertbelanger886@gmail.com

Coordonnatrice à la rédaction

Luce Reid (450-347-0588)
lucereid@videotron.ca

Révision - correction

Thérèse Ladouceur
Irène Leblanc

Impression

Gracieuseté du
Syndicat de l'enseignement
du Haut-Richelieu (SEHR)

Expédition

Cité-Poste et internet

Collaboration à la rédaction

Renée Dallaire
Christiane Potvin-Lapalme
Michel Roy, Jacques Meunier
Claudette Toutant
Suzane Faucher
Robert Godin
Michel Cartier
Joseph Lanoue
Huguette Massé
Marcelle Imbeau,
Jean-Guy Gaudreau
Jocelyne Kucharski
Jean-Pierre Cadotte
Irène Leblanc

Photographes

Jean-Marc Martel, Michel Roy

Sommaire

CHRONIQUES

Le billet de Renée (3), comité sociopolitique (12),
Le mot de la présidente régionale (4),
Environnement : Marchons pour la terre (1-16),
Condition des hommes (9), Condition des femmes (11),
Retraite et Assurances (14), Nécrologie (12),
Bien dire, bien écrire (8), Les potins (5)

TEXTES DIVERS

Offre d'emploi (5), Le portrait (6), Les proches aidants (7),
Élection au CS (14), assemblée générale FLG (8),
Assemblée générale sectorielle (15),
Assemblée générale régionale (13)

ACTIVITÉS

À votre agenda (8), Venez vous sucrer le bec (4),
Journée Plein Air (10), La St-Valentin en 3 photos (10),

CONSEIL SECTORIEL

Renée Dallaire, présidente

Tél.: 450-248-0913

Courriel: r-dallaire@hotmail.com

Michel Lord, 1er vice-président

Tél.: 514-791-1427

Courriel: michel.lord52@gmail.com

Suzane Faucher, 2e vice-présidente

Tél.: 450-347-0025

Courriel: suzaneFaucher@yahoo.fr

Francine St-Denis, secrétaire

Tél.: 450-359-4773

Courriel: stdenisf@videotron.ca

Jacques Meunier, trésorier

Tél.: 450-347-5829

Courriel: meunierj@hotmail.com

Nicole Caron, 1ère conseillère

Tél.: 450-359-4823

Courriel: hipponic@videotron.ca

Michel Roy, 2e conseiller

Tél.: 450-708-5554

Courriel: michel.roy28@hotmail.com



Bonjour à toutes et à tous,

J'y suis arrivée! Ma première année à la présidence a connu un début difficile, mais j'ai repris vite le collier et la vie continue. Eh oui! Déjà le dernier numéro du Trait d'Union de l'année 2014-2015 et il me semble qu'elle vient tout juste de débiter.

Pour 2015-2016, de nombreux défis nous attendent encore. Je crois qu'il est important de nous rappeler que nous avons le pouvoir de changer les choses en y travaillant ensemble.

Rappelez-vous vos années de travail et les batailles syndicales qu'on menait du même coup.

Pourquoi? Parce qu'on y croyait! Il faut donc continuer de croire que nos actions porteront des fruits pour les personnes que nous représentons et celles qui viendront joindre nos rangs dans les années à venir.

Au mois de janvier, les membres du conseil sectoriel ont adopté les orientations du plan d'action pour 2014-2015. Ce plan d'action est la suite logique des décisions du dernier congrès de l'AREQ en 2014. Nous avons trois ans pour le mener à bien. Ce plan d'action vous sera

présenté lors de l'assemblée générale, en tenant compte de notre milieu, de nos membres et de la capacité d'y répondre. Nous devons continuer à y travailler l'an prochain et déterminer les actions que nous voulons privilégier pour notre secteur en 2015-2016. Nous aurons des projets intéressants à vous présenter. Il y aura toujours nos activités sociales et nos conférences. Nous aurons à nous questionner sur le volet de la participation. Peut-on faire mieux? Quoi faire pour susciter cette participation? Les membres du conseil sectoriel se questionnent à cet effet. Et l'an prochain, nous vous en reparlerons.

Nous avons besoin aussi de personnes pour combler nos différents comités. Alors, pourquoi pas vous? Un peu de votre temps à donner pour faire avancer une cause importante, une cause qui vous tient à cœur. Serez-vous des nôtres? Dans le suivi de notre implication sectorielle, une petite question pour vous. Vous connaissez toutes et tous notre ami Joseph Lanoue? Depuis quelques années, ce dernier inscrivait au nom de l'AREQ du Haut-Richelieu une équipe pour participer à la marche Relais

pour la vie de la Société canadienne du cancer. Le but : amasser des fonds pour la lutte contre le cancer. Joseph s'occupait d'organiser cette activité. Cette année, Joseph nous a informés qu'il voulait transmettre le flambeau à une autre personne. Nous sommes donc à la recherche de cette personne qui désiretrait prendre la relève. Si vous avez un intérêt, veuillez communiquer avec moi.

Une deuxième question importante pour vous. Vous êtes intéressés par ce qui se passe à l'AREQ, vous voulez en savoir plus, vous aimez avoir les informations rapidement et de plus, vous avez une adresse électronique? Je vous invite donc à vous abonner à l'Infolettre de l'AREQ : www.areq.qc.net. Pourquoi vous abonner? Pour en savoir plus sur des sujets d'actualité qui nous touchent et, de plus, c'est gratuit! Court à lire, c'est une mine d'or de renseignements. Pour s'abonner : <http://areq.qc.net/inscription-inforlettre/>

Je termine en vous donnant rendez-vous le 29 avril prochain pour l'assemblée générale sectorielle, au Relais Gouverneur, à compter de 9h. Au plaisir de vous y rencontrer.

**C'est parce que Marie est atteinte d'un cancer
que ses proches participent au Relais.
Pour qui prendrez-vous le Relais?**



« Le bien-être des personnes âgées »

Lors de son 45e congrès tenu en juin 2014, l'AREQ a adopté des orientations stratégiques pour le triennat 2014-2017. Les grands principes qui ont régi ces prises de décisions sont les suivants :

- Les droits et les intérêts de nos membres et des personnes âgées au coeur de nos préoccupations,
- La vie associative,
- La participation et l'engagement au mieux-être de la collectivité.

Dans la structure de l'AREQ, il y a 3 paliers : le national, le régional et le sectoriel. Pour permettre la concrétisation des orientations votées au congrès, un plan d'action national a été proposé et adopté lors du conseil national de l'automne dernier. Le 5 décembre, c'était au tour du conseil régional d'adopter son plan d'action pour la prochaine année et depuis, les secteurs préparent le leur.

Actuellement, des rencontres de formation avec les responsables régionaux de comité ont lieu à Québec. En février et mars, les responsables sectoriels recevront à leur tour des formations pour pouvoir informer adéquatement les membres de leur secteur. Des articles paraîtront dans vos bulletins sectoriels, des conférences seront organisées sur des sujets touchant des points ciblés dans le plan d'action.

Bientôt, ce sera le temps des impôts. Il est très important de vous informer sur toutes les déduc-

tions auxquelles vous avez droit. C'est une façon d'améliorer votre pouvoir d'achat. Ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres.

Une autre façon de vous informer est de vous abonner à l'infolettre de l'AREQ. C'est très simple, allez sur le site de l'AREQ, cliquez sur accueil et infolettre et remplissez les champs demandés.

En ce moment, le discours du gouvernement, que nous entendons dans les médias ou que nous lisons dans les journaux, repose principalement sur « le retour à l'équilibre budgétaire ». On nous parle d'austérité, de diminution dans les programmes sociaux, de réorganisation dans les systèmes de santé et d'éducation. Cible-t-on les bons enjeux?

L'AREQ suit de près tous ces dossiers. Vos responsables sectoriels sont informés des enjeux de l'heure qui sont défendus par l'AREQ.

Soyez présents dans vos secteurs et à la région, soyez attentifs. « Vos droits et intérêts sont au coeur de nos préoccupations. »

Venez vous sucrer le bec... (coût réel 16\$)

Trajet de l'autoroute des Cantons de l'Est : Sortie 37

Trajet d'Iberville : Rte 104 vers Mont-Saint-Grégoire; à l'arrêt, tout droit sur le rang de la Montagne; à gauche au chemin du Sous- Bois.

Date : le jeudi 16 avril

Lieu : Érablière AU SOUS- BOIS (Anciennement l'érablière Beau-Site) 150, chemin du Sous-Bois, Mont-Saint-Grégoire
Tél : 450-460-4069

Accueil : 11h00

Dîner : 12h00 (Menu traditionnel)

Coût : 10\$ Membre, 16\$ Non-membre (Taxes et pourboire compris)

Inscription avant le 7 avril auprès de Irène Leblanc (450-348-6578)



- Pour ceux qui reçoivent le journal par internet, si vous trouvez que les images sont un peu embrouillées, c'est que la lecture donne un affichage à 173%: si vous réglez l'affichage (au haut de la page) à 100%, vous serez comblés!
- À la fête de Noël, de jolis ensemble-cadeaux furent distribués et on ne s'est pas fait prier pour danser!



- **La chronique « PORTRAIT »** a ajouté le mot « autorisé » à son titre. Ainsi, vous savez que Michel Roy va interroger la personnalité, écrire l'article et la lui faire relire. Une fois revu et corrigé, l'article doit obtenir l'autorisation de la personne concernée avant d'être publiée. Du travail bien fait et respectueux Michel, bravo!

- **Responsabilité du journal**
Doit-on demander la permission aux personnes photographiées de mettre la photo dans le journal Le TRAIT D'UNION? La question a été posée à Dominic Provost de l'AREQ national. Il nous a dit ceci :

1. Lorsque vous vous présentez à une activité de l'AREQ, vous donnez votre consentement implicite à ce que votre frimousse apparaisse dans le journal. Donc, si vous tenez absolument à ne pas paraître dans le journal, vous devez le signifier au photographe qui éliminera la photo.
2. Il est évident qu'on doit éliminer les photos incriminantes ou désobligeantes des membres.
3. On ne doit pas publiciser la photo d'un enfant à moins d'avoir l'autorisation des parents.
4. Quant aux textes, Dominic a fortement suggéré d'écrire dans la page index que les chroniqueurs – et non le journal -- sont responsables de leurs écrits.

**Offre D'Emploi :
Infographiste**

Le Trait d'Union
Bulletin sectoriel de l'AREQ Haut-Richelieu
Nombre de parutions : 3 par année
SOMMAIRE DU TRAVAIL :
Besoin urgent d'un suppléant pour faire l'infographie du journal, Le Trait D'union. La personne sera formée pour travailler avec le logiciel QuarkXPress9. Ce travail s'effectue à la maison et ne requiert aucune réunion. Les textes corrigés et les images sont envoyés par ordinateur. L'infographe est responsable de la mise en page et de la présentation générale de l'ouvrage.

Cette personne pourrait suppléer le responsable actuel Robert Bélanger, au besoin, selon leur entente. L'ordinateur et le programme sont prêtés et fournis par l'AREQ.

EXIGENCES

- Être à l'aise avec l'informatique
- Être disponible lors des dates de parution du journal

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Équipe dynamique et accueillante
- Bonne ambiance de travail et d'échanges
- Bel esprit d'équipe

MODALITÉS

Communiquez avec : Renée Dallaire (450-248-0913) (r-dallaire@hotmail.com)
ou Robert Bélanger (450-347-0798).



THÉRÈSE DUHAMEL PROFITE D'UNE RETRAITE RÊVÉE

Le restaurant Van Houtte à Saint-Jean-sur-Richelieu est plein à craquer. Je m'installe près de la porte afin de ne pas louper l'arrivée de Thérèse Duhamel, mon invitée. Des arômes de café parfument les lieux. À 10:05, la lourde porte vitrée du resto s'ouvre. Une dame aux cheveux argentés portant un chandail rouge balaie du regard les dizaines de tables occupées. Elle se dirige vers moi. Sa poignée de main est chaleureuse et son sourire, rayonnant. Manifestement, elle est heureuse de se prêter à cette entrevue.

Son histoire commence en 1959, alors qu'elle détient un brevet C de l'École Normale de Granby. À 17 ans, sa carrière débute à Saint-Ignace-de-Stanbridge dans une classe de première année. Fière de son premier emploi, la jeune enseignante s'y investit

totale. Elle gagne 1600\$ par année et estime essentiel de revendiquer de meilleures conditions salariales par une action syndicale soutenue. Toutefois, son employeur ne le voit pas du même œil, et jugeant que la jeune institutrice s'investit un peu trop dans cette cause, met fin arbitrairement à son contrat. Le choc passé, Thérèse postule et obtient un emploi dans une école de rang située à Adamsville (Cantons de l'Est) sur le chemin Magenta, dit Dion. Une vingtaine d'élèves s'y présentent tous les jours. En ce temps-là, il était courant qu'une classe soit composée de plusieurs niveaux (1^{ère} à la 7^{ième} année). La bâtisse dispose de l'essentiel : chauffage à l'huile, salle de classe, cuisinette et une chambre à coucher.

C'est donc dans les Cantons-de-l'Est qu'elle prend époux. Elle convole en justes noces avec un dénommé Claude et de cette union naissent 4 enfants. Durant quelques mois, le couple habite

à Cowansville pour se retrouver par la suite à Waterloo. Ils y habitent une dizaine d'années. Avec quatre enfants et deux adultes, les revenus du conjoint sont insuffisants. Thérèse décide alors de retourner sur le marché du travail mais non comme enseignante, car en se mariant, une femme perd automatiquement son droit de pratique. Thérèse se retrouve alors dans une usine de fabrication de jouets. Insatisfaite de ce travail routinier, elle reprend le chemin des études.

Cela lui permet de réintégrer le monde de l'éducation. C'est à Saint-Jean-sur-Richelieu que Thérèse et Claude achètent une maison dans un environnement idéal pour les enfants. En 1992, elle poursuit sa carrière à l'école des Prés-Verts et ce, jusqu'au 15 mars 2002, date de sa prise de retraite. Bénéficiant dorénavant de tout son temps, elle réalise ce dont elle a toujours rêvé : écrire un livre sur sa



vie et peindre des tableaux. Aussi, elle dispense un programme d'écriture aux gens désireux d'immortaliser leur parcours de vie. Petite anecdote : la première année de sa nouvelle vie, Thérèse joue 75 parties de golf et réussit aussi un rare exploit, c'est-à-dire un trou d'un coup. Elle s'adonne au vélo et découvre des coins fabuleux ici et ailleurs, avec la roulotte familiale. Leur randonnée les amène chez l'Oncle Sam pour visiter la famille de Claude. En 2014, ils sillonnent le Connecticut, et la musique country les amène à Nashville.

Entourée de sa famille et de ses fidèles amies, Thérèse Duhamel souhaite vivre le plus longtemps possible, sans trop de pépins. Elle apprécie les personnes authentiques, honnêtes et sympathiques. Après 52 ans de mariage, Thérèse et Claude vivent des moments infiniment heureux.



Les proches aidants

Les proches aidants Briser l'isolement, c'est le début de la Renaissance

Comment se définit un proche aidant : toute personne importante qui offre un soutien émotif, des soins et des services destinés à compenser les incapacités de la personne qu'elle soutient, et ce, à titre non professionnel et non rémunéré.

Donc, si :

- je m'occupe d'une personne en perte d'autonomie, JE suis un proche aidant;
- j'accompagne un proche en soins palliatifs, JE suis un proche aidant;
- je suis responsable d'une personne vivant en centre d'hébergement, JE suis un proche aidant;
- j'ai un proche qui a un problème de santé mentale, JE suis un proche aidant.

Qui est la personne aidante?

J'assume ce rôle sans l'avoir vraiment choisi.

Je suis une personne fiable, responsable, qui a dû développer son esprit d'équipe, son sens de l'organisation et sa débrouillardise pour trouver des ressources.

Je suis quelqu'un qui habite avec la personne en besoin ou qui demeure près de chez elle.

Chaque jour, je mets à contribution ma générosité, ma patience, mon temps et ma tolérance.

Lorsqu'on prend soin d'un être cher, il est normal de faire l'expérience de toute une gamme d'émotions : tristesse, anxiété, colère, agressivité, culpabilité.

Ces émotions sont normales et il est important de les exprimer à un confident, à une personne en qui on a confiance. Les garder pour soi a pour effet d'augmenter la sensation de fardeau liée à sa relation de soins. Vous n'avez pas à vous sentir coupable.

Accepter de demander de l'aide, c'est d'abord admettre que j'en ai besoin.

Les services de soutien aux proches aidants contiennent principalement cinq volets. Ils visent à soutenir adéquatement la famille et les proches d'une personne ayant une incapacité ou une limitation fonctionnelle :

- le gardiennage ou « présence-surveillance »
- le répit
- le dépannage
- l'appui aux tâches quotidiennes
- le groupe de soutien et d'entraide

La clé de tout ce périple est de ne jamais oublier que vous êtes la personne la plus importante dans votre vie. Il est primordial de garder cela en tête, car une personne aidante épuisée ou malade n'est pas une très bonne aidante.

« Accompagner quelqu'un ce n'est pas le précéder, ni lui indiquer la route, mais c'est marcher à ses côtés en le laissant libre de choisir son chemin et le rythme de ses pas...»

Patrick Verspieren, jésuite.

Sources: Institut Universitaire de gériatrie de Montréal
Association Renaissance des personnes traumatisées crâniennes
Roseline Arsenault, comité national des femmes de l'AREQ

Le CS, par Suzane Faucher



Jeux de mots

Retour sur les trois derniers « LE TRAIT D'UNION »

Jeu no 1

Consigne : Associer un mot du premier paragraphe à son correspondant dans le second.

Exemple : Sève – Érable

Trait – Étrier – Godiller – Vocalique – Tribord – Oiselet – Lof – Pinot – Jante – Vent – Bâbord – La poste – Adret – Sève – Coupe – Mourvèdre – Gazouillis – Courrier – Oie – Eaux – Hauban – Combien – Ubac – Proue – Bain – Robe – Plaquettes ou patins – Banc – Robert – Foliole – TQS – Santé – Nez – Corossol – Normale – NIP – Limbe – Christiane – Pied – Crête

Numéro d'identification personnel – Gauche – Arôme – Service – Verre – Voyelle – Potvin – Droite – Cep – Baignoire – 1 – Comment – Cépage – Employé – Noir – Vélo – Murmures – Vélo – Feuille – Godin – Vélo – Couleur – Feuille – Avant – Vélo – Télévision quatre saisons – Coûte – Union – Air – Île – Faîte – Bernache – Partie d'un navire présentée au vent – Siège – À l'ombre – Onde – Golf – Érable – Sud – Virage court en ski

Jeu no 2

Consigne : Parmi les mots ci-dessous, où est ou sont le ou les intrus, i.e. le ou les féminin(s)?

Argent– autobus– avion– érable– escalier– habit– hôpital– incendie– ancre– arôme– essence– air

Curiosités : Baignoire = cuve, contenant... Bain = action, immersion...

Glissoire = chemin pour y glisser...

Glissade = action de glisser ou lieu...spécialement aménagé pour faire des glissades

Il y a aussi « glissoir » (masculin)...Couloir pratiqué en montagne pour faire descendre le bois coupé

Si votre rendez-vous ne vous convient pas, ne le cancellez pas, annulez-le, ça fait plus français...

À votre agenda

Avril	16	JEU	☆	Cabane à sucre
	19	DIM	☆	Marche de la Terre
	29	MER	☆ ☘	Assemblée générale sectorielle
Mai	4	LUN	☆	Assemblée générale Fondation Laure-Gaudreault
	19	MAR	☆	Assemblée générale régionale
Juin	4	JEU	☆	Journée Plein-Air
Sept	1	MAR	☘	Rentrée de l'AREQ

☆ indique qu'un article de ce journal vous donne plus de détails.

☘ indique qu'il y aura un réseau de communication.

Fondation Laure-Gaudreault

Assemblée générale régionale

Quand? Le lundi 4 mai 2015, à 9h00.

Où? au 7500 chemin Chambly, Saint-Hubert.

Réservation : Laurence Mailloux 450-348-7161

Pour connaître la Fondation Laure-Gaudreault, visitez le site internet www.fondationlg.org. Vous pourrez ainsi suivre l'évolution de la Fondation et vous aurez accès à la liste des organismes aidés. Vous découvrirez la possibilité de souscrire pour des témoignages de sympathie ou autres dons de soutien par Internet, par l'entremise d'un site sécurisé PayPal. La Fondation compte sur votre fidélité et sur votre participation à la campagne du 25e de la Fondation, qui sera lancée au printemps 2015.



**Journée internationale des hommes,
19 novembre 2014**

L'activité « peinture » et le dîner ont réuni joyeusement 68 personnes venant de quatre secteurs de notre région. Nous avons rendu hommage à trois hommes choisis parmi les membres de leur secteur, dont Robert Godin pour notre coin de pays.



Le tirage des deux toiles réalisées au Fourquet-Fourchette à réjoui Frédéric Pozzoli du secteur Haut-Richelieu et Ginette Ducharme du secteur Bas-Richelieu. Bravo aux heureux gagnants et merci à Roger Alexandre et Hélène Béliveau pour leur animation autour des chevalets et aux artistes d'un jour.



Après la distribution des posters « Des modèles qui nous inspirent » par Germain Lussier, les responsables de activités aux « Tours Singer » ont offert l'apéro et une moustache bleue aux hommes venus au rendez-vous. Cet évènement fut très populaire.



Les quinze minutes de gloire de Jean-Guy Gaudreau et de Michel Cartier ont eu lieu le soir à la télévision du Haut-Richelieu. Le CD de leur entrevue avec Éric Latour, en la journée internationale des hommes, est disponible auprès de Michel Cartier.

J'invite les hommes (en particulier) à lire Maurice Champagne-Gilbert LA FAMILLE ET L'HOMME À DÉLIVRER DU POUVOIR édité chez Leméac, en 1980. Je l'ai relu dernièrement et je me suis arrêté sur une réflexion qui me semble toujours d'actualité (à la page 261) : « Aimer trop peut être aussi néfaste que de ne pas aimer assez. Comment, par exemple, devenir un conjoint ou un pa-

rent-ressource, une sorte de consultant, face aux décisions de l'autre, sans trop l'influencer du poids de son amour, de son intérêt, de son autorité. Être avec, sans dominer, sans assiéger, mais être là, intensément disponible. » Et il conclut avec ce passage : «...il n'y a que la tendresse pour nous donner la mesure de la fragilité de notre vécu avec les autres et du temps qu'on prend au long des jours et des

années. Il n'y a que la TENDRESSE. »
À travers mes moments d'intensité de vie, ce volume me ramène les deux pieds sur la terre. C'est de là qu'est né mon désir d'aider les hommes à se délivrer de certains pouvoirs pour en acquérir d'autres.
Salut (les gars!)
Jean-Guy Gaudreau



Activités à venir et passées



JOURNÉE PLEIN AIR (Golf – Vélo – Croisière -)

Il me semble qu'une nouvelle effluve est perceptible dans l'air. Je crois qu'il s'agit de Printemps, un parfum de la maison Plein air du Québec! Il se peut que je m'em-balle un peu vite, mais il n'en demeure pas moins que le 4 juin finira bien par arriver.

Cette année, outre le traditionnel tournoi de golf, vous avez l'opportunité de vous inscrire à une « croisière » sur la Baie ou encore d'apporter votre vélo et de visiter

les alentours ou, tout simplement profiter du beau temps pour faire une marche dans Venise.

Quoi que vous choisissiez de faire, soyez assurés que nous ferons notre possible pour rendre cette journée la plus agréable possible.

Nous vous reviendrons ultérieurement pour préciser l'organisation de cette journée.

D'ici là, vous pouvez commencer à vous imaginer sur le tertre de départ du premier trou du Club de golf de Venise-en-Québec savourant votre premier coup de départ, ou pédalant avec grâce sur votre vélo en humant l'air pur de ce coin de pays, ou encore déambulant lentement en bonne compagnie tout en prenant le temps de regarder le panorama de la baie. Bref, mettez le 4 juin à votre agenda pour profiter de la Journée

champêtre de l'AREQ.

Nous commencerons à prendre les inscriptions ET les paiements dès le 15 avril.

Il en coûtera 40\$ pour le golf, la voiturette et le souper. Nous jouerons selon la formule Vegas. Ceux et celles qui viendront pour le souper seulement paieront 15\$.

Pour vous inscrire, vous n'aurez qu'à communiquer avec Jocelyne au 450-347-3926 ET envoyer votre chèque au nom de l'AREQ Haut-Richelieu, au 46 Baraby, Saint-Jean-sur-Richelieu, J3B 3X6.

Au plaisir,
Jocelyne Kucharski et Jean-Pierre Cadotte



La Saint-Valentin en trois photos

Ces photos ont perdu leur légende. Sauriez-vous les retrouver?

Figure ? La souriante et dévouée Huguette Massé est toujours au poste, offrant des billets de tirage pour le compte de la Fondation Laure-Gaudreault.

Figure ? La présidente Renée Dallaire a distribué à la centaine de convives des proverbes humoristiques sur l'amour et l'amitié. Tous et toutes ont bien rigolé.

Figure ? Le sympathique Michel A. Gagnon portait fièrement sa cravate de la Saint-Valentin. Plusieurs de ses collègues se sont promis de lui faire une compétition amicale l'an prochain. Le défi est lancé!





Femmes en marche pour l'égalité, solidaires contre l'austérité.

C'est le thème retenu par l'inter-syndicale des femmes pour la Journée internationale des femmes du 8 mars 2015. Plusieurs raisons justifient le choix de ce slogan. Depuis des mois, le gouvernement multiplie les annonces de coupes budgétaires dans nombre de services et de programmes : modulation des tarifs de services de garde, réduction de budgets dans les services de santé et les services sociaux, coupures dans le réseau de l'éducation, diminution des effectifs dans la fonction publique, retrait de la compensation pour les personnes handicapées, pour n'en nommer que quelques-unes. Or, les femmes, de tous âges, seront les premières affectées par cette réduction de l'intervention gouvernementale. En réduisant ses effectifs, l'État s'attaque davantage aux femmes qu'aux hommes puisque celles-ci sont plus présentes dans les effectifs gouvernementaux. Les coupes budgétaires dans les services affecteront aussi les conditions de vie des femmes, car elles sont de plus grandes utilisatrices des services gouvernementaux. Qu'il s'agisse des soins de santé, des services à domicile, des services aux personnes proches aidantes ou des services d'hébergement, les femmes

seront les premières concernées par la diminution des services en raison de leur plus grande longévité et de leur revenu plus faible.

Source: Ginette Plamondon, conseillère à la condition des femmes de l'AREQ

Le 8 mars de chaque année, des pétales aux couleurs d'amour virevoltent dans le vent. Poussées par le souffle de vie, ces pétales se déposent doucement pour recouvrir de leur manteau multicolore les lieux d'obscurités qui maintiennent les femmes dans la pauvreté et l'asservissement. Le 8 mars est le jour d'espérance pour des milliers de femmes et d'hommes, debout, qui forment une chaîne d'humanité pour contrer la violence envers les femmes. Le 8 mars est une journée pour demander : « Comment vas-tu, ma soeur? », une journée pour prendre des nouvelles des femmes du monde dans lequel nous vivons. Un monde dans lequel il est possible de changer les choses et d'améliorer les conditions de vie de milliers de petites filles et de femmes à travers les cinq continents, à la condition de vouloir s'attaquer aux causes sociales et structurelles, aux sources de violences et d'injustices envers les femmes. Le 8 mars, c'est une journée pour s'informer, s'arrêter un moment pour prendre conscience des avancées et

des reculs. C'est faire mémoire des victimes : mariages forcés, viols, excisions, extrême pauvreté, violence conjugale et familiale, femmes brûlées vives, femmes autochtones disparues ou assassinées, filles soldates, aides-domestiques, tourisme sexuel, prostitution, pornographie, itinérance, manque d'accès à l'éducation...

La toute petite journée du 8 mars est là pour s'ouvrir les yeux sur l'étendue des blessures et ne plus les fermer par solidarité, par amour, par compassion.

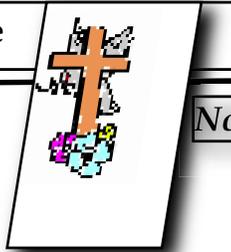
La journée internationale des femmes, c'est dire « Oui » à l'égalité des chances pour toute l'humanité et agir ensemble afin que la reconnaissance de la dignité et du droit à l'autodétermination de tous les humains se réalise aujourd'hui.

Source: Christiane Lafaille, répondante diocésaine à la condition des femmes





Nécrologie



Nos condoléances... aux familles, amies et amis

Vis comme si tu devais mourir demain.
Apprends comme si tu devais vivre toujours.

Gandhi

Nos condoléances....

aux familles, amies et amis

Membres

† Yves Choquette
† Joffrine Guillette-Monast

Non-membres

† Jacques Legrand, conjoint de Fernande Beaudin-Legrand
† Gilles Amyot, frère de Yolande Amyot
† Marielle White, sœur de Ginette White-Tremblay
† Gilles Tétreault, conjoint de Réjeanne Plourde
† Lorenzo Godbout, conjoint de Martine Tétreault-Godbout
† Bernard Brisson, beau-frère de Denyse Gagnon-Messier et de André Messier



Note : Vous êtes au courant du décès d'un membre de l'AREQ, ou d'un de ses proches ?



Comité sociopolitique

Les membres du comité sociopolitique régional se sont réunis à deux reprises depuis le début de l'année et ont soumis les points qu'ils désirent prioriser dans le cadre du plan d'action :

- fournir de l'information sur la pertinence d'un régime universel de médicaments,
- analyser la politique Vieillir chez soi et en partager le contenu avec les membres,
- analyser toute politique gouvernementale sur la fin de vie des personnes âgées et réagir

si nécessaire. S'assurer que les documents signés par les personnes soient bien respectés. D'autres points ont aussi été ciblés comme étant importants à traiter : l'âgisme, la maltraitance, coûtions-nous si chers?, mythes et réalités reliés à la retraite.

Le plan d'action, adopté pour le triennat 2014-2017, nous rejoint car nous y retrouvons beaucoup d'actions déjà inscrites dans notre milieu et qui seront abordées au cours de l'année qui vient :

- offrir des conférences et des activités sur la santé physique et mentale,

- informer les membres sur les diverses formes de maltraitance, leurs conséquences et dénoncer les situations abusives,

- revendiquer des soins de fin de vie gratuits, accessibles et universels.

Comme vous pouvez le constater, les préoccupations sont les mêmes pour tous les secteurs et, ensemble, nous travaillerons pour entreprendre des actions sur ces dossiers d'actualité et vous en informer.

Claudette Toutant



Assemblée générale régionale

le mardi 19 mai 2015 à 09h30

Salle Paul-Émile-Lépine

150, boulevard Perrot, Ile Perrot

Projet d'ordre du jour

Accueil 09h30

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Présentation des membres du Conseil régional
- 3- Nomination à la présidence d'assemblée
- 4- Adoption de l'ordre du jour
- 5- Procédure et déroulement de l'assemblée
- 6- Adoption et suivi du procès-verbal du 27 mai 2014
- 7- Rapport de la présidente (incluant période de questions)
- 8- Rapport du trésorier (incluant période de questions)
- 9- Rapport des comités régionaux (3 minutes chacun)
 - 9.1 Retraite (Pierre Picard)
 - 9.2 Condition des femmes (Carole Dufour)
 - 9.3 Assurances (Robert Godin)
 - 9.4 Environnement (Raymond Forget)
 - 9.5 Condition des hommes (Michel Cartier)
 - 9.6 Sociopolitique (Roger Lapierre)
 - 9.7 Période de questions
- 10- Fondation Laure-Gaudreault (3 minutes)
- 11- Plan d'action régional (période de questions)
- 12- Questions diverses
 - 12.1 Tirage (1 prix de présence)
 - 12.2 Tirage AGR (vente de billets)
 - 12.3
- 13- Levée de la séance



Repas : vers 12h30

Le dîner sera suivi d'une pièce de théâtre « Le coffre » (sur la maltraitance) du Théâtre Parminou.

Coût du billet : 10\$ pour les membres (cout réel : 30\$)

Les billets seront en vente lors des différentes activités de l'AREQ Haut-Richelieu.

Responsable : Nicole Caron 450-359-4823

Note : Vous aurez besoin de votre carte de membre pour assister à l'assemblée générale.

Il n'y a rien à payer pour les membres qui assistent seulement à l'assemblée, mais vous devez quand même vous y inscrire.



RÉGIME DE RETRAITE

Le gouvernement Couillard veut chambarder le régime de retraite de ses employés? En vertu des offres que le gouvernement a déposées en décembre dernier, les employés du secteur public ne pourraient plus prendre leur retraite sans réduction actuarielle avant l'âge de 62 ans dès 2017; actuellement, c'est 60 ans. Notons également que la rente

annuelle versée lors d'une retraite anticipée serait réduite de 7,2% par année d'anticipation; actuellement c'est 4%. Le calcul de la rente serait basé sur les huit dernières années de service plutôt que cinq, ce qui aurait pour effet de diminuer encore la rente. Souhaite-t-il atteindre le déficit zéro ou appauvrir ses employés? Pourtant, le régime est en très bonne santé financière. Rappelons-nous la stratégie de

Lucien Bouchard en 1997; est-ce que ce fut profitable pour la société? Quand on voit le gouvernement traiter ses employés comme il le fait, on est en droit de se demander s'il n'attaquera pas notre régime de rentes; n'oublions pas que ce gouvernement nous a avertis que rien n'était protégé lorsqu'il s'agit d'atteindre le déficit zéro. À le voir aller, il me fait peur. Le laisserons-nous faire?

Régime de retraite

Élections au conseil sectoriel

Assurances

Élections conseil sectoriel

À titre de président d'élections, je vous informe que la période des mises en candidatures est maintenant en cours dans le but d'élire des nouvelles personnes au sein du Conseil sectoriel; elle prendra fin au moment d'aborder le point Élections prévu à l'ordre du jour. Voici à cet égard les postes qui seront en élection en 2015

lors de l'assemblée générale du 29 avril à la suite de la démission de leur titulaire : **Trésorier**, à la suite de la démission de Jacques Meunier **1e conseiller**, à la suite de la démission de Nicole Caron Toute personne membre du secteur Haut-Richelieu est éligible aux différents postes décrits ci-dessus. Les personnes intéressées à solliciter un poste doivent com-

pléter le formulaire de mise en candidature disponible auprès de Mme Francine St-Denis, secrétaire 450-359-4773 ou courriel stdenis@videotron.ca et le faire parvenir avant l'assemblée générale à : Robert Godin 445, rang de Versailles Mont-Saint-Grégoire, Qc J0J 1K0

Assurances

Nouvelles règles concernant les médicaments d'origine

À compter du 24 avril 2015, les médecins devront ajouter à la mention « ne pas substituer » une justification médicale pour que le patient n'ait pas à

déboursier un montant supplémentaire pour le médicament d'origine, habituellement plus cher. Donc, surveillez bien votre dossier si vous devez ne prendre que le médicament d'origine; c'est votre responsabilité. Rappelons qu'un médicament

générique est la réplique d'un médicament d'origine. Les normes de qualité sont les mêmes dans les deux cas.



CONVOCAION POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SECTORIELLE
Le 29 avril 2015

Au Relais Gouverneur, 725 Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu Qc J3B 8H1

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Le quorum requis est de 5% des membres réguliers.

Dîner gratuit pour les membres présents à l'assemblée générale.

Coût pour le membre ou le non-membre venant uniquement pour le repas : 25\$

- 09h00 **Accueil**
- 09h30 1.0 **Ouverture de l'assemblée**
- 09h40 2.0 **Nomination de la présidence de l'assemblée**
- 09h45 3.0 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 09h50 4.0 **Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 avril 2014**
- 10h00 5.0 **Dons**
 - 5.1 **Fondation Laure-Gaudreault**
 - 5.2 **AREQ Haut-Richelieu**
- 10h15 6.0 **Rapport de la présidente**
- 10h25 7.0 **Rapport du trésorier**
- 10h35 8.0 **Rapport des comités :**
 - 8.1 **Comité des hommes**
 - 8.2 **Comité des femmes**
 - 8.3 **Comité sociopolitique**
 - 8.4 **Comité de la retraite**
 - 8.5 **Comité des assurances**
 - 8.6 **Comité de l'environnement**
- 11h15 9.0 **Suivi au plan d'action triennal 2014-2017**
- 11h30 **Pause**
- 11h45 10.0 **Élections :**
 - 10.1 **Poste de trésorière – trésorier**
 - 10.2 **Poste de 1ère conseillère – 1er conseiller**
- 12h10 11.0 **Mot de la présidente régionale Christiane Potvin-Lapalme**
- 12h20 12.0 **Affaires diverses :**
 - 12.1 **Tirage FLG**
 - 12.2 **Présentation du conseil sectoriel 2015-2016**
 - 12.3 **Assemblée générale régionale**
 - 12.4 **Tournoi de golf 2015**
- 12h30 13.0 **Levée de l'assemblée et dîner**

Merci au SEHR
pour sa participation à la publication de ce bulletin



Syndicat de l'enseignement
de Haut-Richelieu (SEHR)



